

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la Communauté de Communes du Pont du Gard et jointes au Compte Financier Unique de l'exercice 2025

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au compte financier unique (article L.2313-1 du CGCT). La forme de cette note de présentation brève et synthétique reste à l'appréciation des collectivités locales.

I. DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

A. Informations statistiques, fiscales et financières (fiche individuelle DGF 2025)

Code SIREN :	243000684
Régime Fiscal :	Fiscalité professionnelle unique
Nombre de Communes membres :	15
Population totale INSEE au 01.01.2025 :	24 114
Population totale DGF au 01.01.2025 :	25 178
Potentiel fiscal :	9 271 112
Potentiel fiscal par habitant :	368,223
Coefficient d'intégration fiscale (CIF) :	0,292
CIF moyen de la catégorie :	0,398
Dotation d'intercommunalité totale 2025 :	291 955 €
Dotation de compensation 2025 :	548 208 €

B. Ratios financiers 2025 de la Communauté de Communes du Pont du Gard

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population (en €/hab)	833.31 €
2	Recettes réelles de fonctionnement / Population (en €/hab)	837.32 €
3	Dépenses d'équipement brut / population (en €/hab)	27.84 €
4	Encours de dette / population (en €/hab)	25.19 €
5	DGF / population (en €/hab)	34.84 €
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	31.03 %
7	Epargne brute /recettes réelles de fonctionnement	0.44 %
8	Encours de la dette /recettes réelles de fonctionnement	3.01 %
9	Epargne brute- remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	-0.01 %
10	Epargne nette/recettes réelles de fonctionnement	3.74 %
11	Encours de la dette/épargne brute	690.53 %

II. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025

A. Compte Financier Unique du Budget Général 2025

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	3 977 430,38 €	30 305 741,60 €	34 283 171,98 €
	Recettes réalisées	1 270 239,11 €	20 367 781,56 €	21 638 020,67 €
	Restes à réaliser	472 427,67 €		472 427,67 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	3 966 590,38 €	23 241 623,10 €	27 208 213,48 €
	Dépenses réalisées	1 198 108,01 €	20 587 991,51 €	21 786 099,52 €
	Restes à réaliser	793 509,81 €		793 509,81 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	72 131,10 €	- 220 209,95 €	- 148 078,85 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	360 210,83 €	10 529 668,70 €	10 889 879,53 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	432 341,93 €	10 309 458,75 €	10 741 800,68 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	- 321 082,14 €		- 321 082,14 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	111 259,79 €	10 309 458,75 €	10 420 718,54 €

B. Présentation consolidée des budgets annexes (BA) 2025

Les budgets annexes, au nombre de 5 en 2025, concernent les ateliers relais, les ordures ménagères, l'assainissement non collectif, la halte-fluviale et la mutualisation.

BA ORDURES MENAGERES

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	87 390,95 €	1 517 517,45 €	1 604 908,40 €
	Recettes réalisées	56 745,18 €	1 479 875,27 €	1 536 620,45 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	87 390,95 €	1 517 517,45 €	1 604 908,40 €
	Dépenses réalisées	71 441,52 €	1 135 238,29 €	1 206 679,81 €
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	- 14 696,34 €	344 636,98 €	329 940,64 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	- 9 575,95 €	147 517,45 €	137 941,50 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	- 24 272,29 €	492 154,43 €	467 882,14 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser			
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 24 272,29 €	492 154,43 €	467 882,14 €

BA HALTE FLUVIALE

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	151 500,00 €	233 673,89 €	385 173,89 €
	Recettes réalisées	51 081,17 €	96 935,58 €	148 016,75 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	151 500,00 €	205 829,16 €	357 329,16 €
	Dépenses réalisées	57 857,54 €	110 147,35 €	168 004,89 €
	Restes à réaliser	16 985,95 €		16 985,95 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	- 6 776,37 €	- 13 211,77 €	- 19 988,14 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	31 830,84 €	55 673,89 €	87 504,73 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	25 054,47 €	42 462,12 €	67 516,59€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	- 16 985,95 €		- 16 985,95 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	8 068,52 €	42 462,12 €	50 530,64 €

BA SPANC

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale		16 800,00 €	16 800,00 €
	Recettes réalisées		16 550,58 €	16 550,58 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale		16 800,00 €	16 800,00 €
	Dépenses réalisées		12 676,02 €	12 676,02 €
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice		3 874,56 €	3 874,56 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés		- 1 658,65 €	- 1 658,65 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit		2 215,91 €	2 215,91€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser			
Résultat cumulé	Excédent/déficit		2 215,91 €	2 215,91€

BA ATELIERS RELAIS

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	94 196,21 €	82 922,41 €	177 118,62 €
	Recettes réalisées	48 262,99 €	55 876,11 €	104 139,10 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	48 226,00 €	82 922,41 €	131 148,41 €
	Dépenses réalisées	43 594,06 €	55 876,11 €	99 470,17 €
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	4 668,93 €		4 668,93 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	43 954,21 €		43 954,21 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	48 623,14 €		48 623,14 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser			
Résultat cumulé	Excédent/déficit	48 623,14 €		48 623,14 €

BA MUTUALISATION

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	16 511,49 €	298 040,00 €	314 551,49 €
	Recettes réalisées	1 768,00 €	263 423,65 €	265 191,65 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 850,00 €	298 040,00 €	299 890,00 €
	Dépenses réalisées	1 466,02 €	263 423,65 €	264 889,67 €
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	301,98 €		301,98 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	14 511,49 €		14 511,49 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	14 813,47 €		14 813,47 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser			
Résultat cumulé	Excédent/déficit	14 813,47 €		14 813,47 €

III. ELEMENTS MARQUANTS EN 2025 POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

- Passation des marchés publics pour la construction et l'extension du futur siège de la Communauté de communes ;
- Réalisation des travaux d'aménagement des berges du Gardon ;
- Mise en œuvre de la prestation de services (PS) jeunes, proposant des animations destinées au jeune public ;
- Externalisation du système informatique (SI) ;
- Réalisation des travaux d'accessibilité à la crèche "Les P'tits Loups" située à Vers-Pont-du-Gard ;
- Commencement de l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) ;
- Initiatives relatives à la prévention de la délinquance et à la sensibilisation des jeunes ;
- Obtention d'un financement de l'Union européenne dans le cadre du projet LIFE SOURCES ;
- Obtention d'une subvention pour le dossier de coopération territoriale (financé par le FEADER, la Région et le Conseil départemental du Gard) ;
- Participation à l'événement POP, journée dédiée à l'innovation, à l'industrie et au recrutement ;
- Organisation du 1^{er} salon des rencontres professionnelles de l'alimentation ;
- Réalisation du bilan de mi-parcours du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) ;
- Sécurisation des déchèteries de Comps et de Meynes ;
- Pérennisation des séances d'aisance aquatique à la piscine de Meynes ;
- Lancement de l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre d'aménagements cyclables dans le cadre du programme AVELO 3.

IV. CARACTERISTIQUES FINANCIERES ET COMPTABLES 2025

A. Caractéristique comptables 2025

La Communauté de Communes du Pont du Gard n'a pas eu recours à :

- De délégation de services publics ;
- De concession d'aménagement ;
- De contrats de partenariats publics – privés tel que prévus à l'article L. 1414-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération en date du 09 mars 2015, la collectivité a adhéré à l'Agence France Locale qui a pour objet de participer au financement de ses Membres, collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. La souscription au capital s'est élevée à 33 100.00 euros établi sur la base des Comptes de l'exercice [n-2] de la Communauté de Communes du Pont du Gard (en incluant les budgets annexes).

Par délibération en date du 18 décembre 2017, la collectivité a doté en capital la SPL « Destination Pays d'Uzès Pont du Gard » pour un montant de 50 000.00 € correspondant à 50 actions de 1 000.00 €.

Par délibération en date du 24 juin 2019, la collectivité a adhéré à la coopérative CITRE (SCIC) dans le cadre de la mise à disposition d'une partie de la toiture du bâtiment artisanal composé de 4 ateliers situé à THEZIERS (30390) afin d'installer un équipement de production d'électricité à partir de l'énergie radiative du soleil. La collectivité est devenue membre associé en souscrivant 10 parts pour un montant total de 500,00 euros (budget annexe Ateliers relais).

Par délibération en date du 7 mars 2022, la collectivité a adhéré à la société publique locale « SPL30 » en acquérant une action de 100.00 €. Cette SPL a pour objet la conduite et le développement d'actions et d'Operations d'aménagement et de construction, concourant notamment au développement économique et à l'attractivité du territoire, exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire géographique.

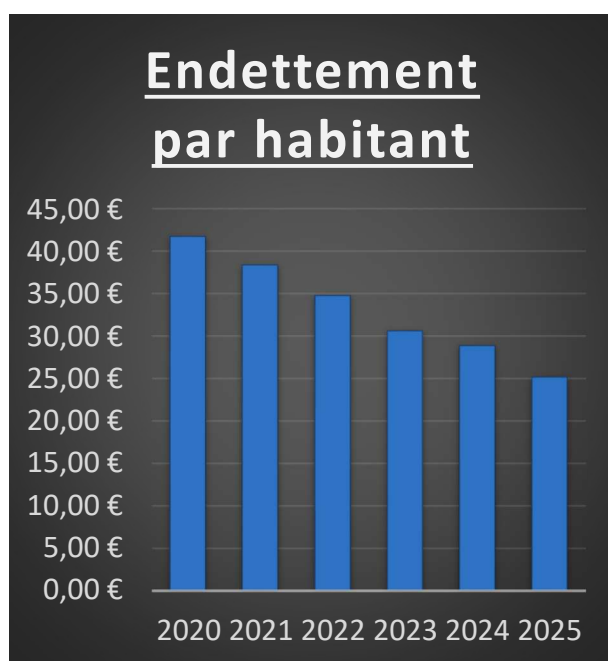
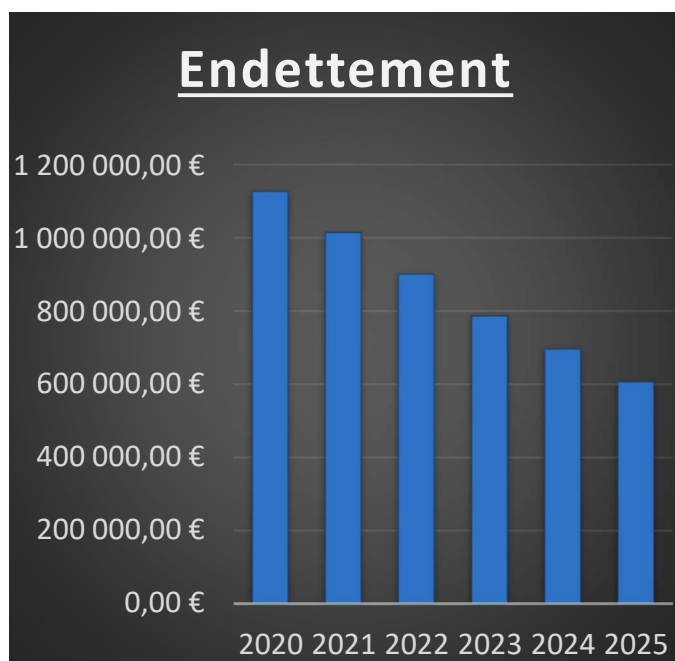
Par délibération en date du 4 mars 2024, la collectivité a adhéré à la société publique locale « SPL30 » en acquérant 25 actions de 100.00 € chacune, au regard des enjeux de développement urbain et économique de notre territoire.

B. Liste des fonds de concours attribués en 2025

Néant.

C. Caractéristique financières 2025

Budget principal



La Communauté de Communes du Pont du Gard apporte son soutien au secteur du logement social à travers l'octroi de garanties d'emprunt visant à développer l'offre sur le territoire intercommunal. Elle garantit treize (13) emprunts concernant des logements d'intégration ou des logements adaptés réalisés par Vaucluse Logement ou Habitat du Gard sis à Montfrin, Théziers, Aramon mais également depuis la modification de ses statuts en juillet 2016 la réhabilitation de 102 logements collectifs à ARAMON.

Aucune échéance n'est versée actuellement par la Communauté de Communes du Pont du Gard pour ces emprunts dits « garantis » et que la réglementation encadre de manière très stricte les garanties que peut apporter la collectivité.

Budget annexe Ateliers Relais

Un des emprunts du budget principal concerne pour la partie les ateliers Relais. Cette partie est ainsi supportée par le budget annexe via une créance du budget principal sur ce budget annexe (paiement des échéances par le budget principal et remboursement par le budget annexe sur le budget principal). Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 179 997,25 €.

D. Caractéristique fiscales 2025

Année	Libellé	Taux
	Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26.75 %
2025	Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.00 %
	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2.85 %
	Taxe d'enlèvements sur les ordures ménagères (TEOM)	-SMICTOM Rhône Garrigues : 14.33 % --SICTOMU : 13.10 % --Régie de la Communauté des communes Pont du Gard (Budget Annexe Ordures Ménagères) : 15.10 %

E. Liste des organismes pour lesquels la collectivité a versé une contribution supérieure à 75 000 € en 2025

ORGANISMES	MONTANT 2025
SPL Destination Pays d'Uzès Pont du Gard	426 000,00 €
PETR Uzège pont du Gard	106 308,00 €

v. EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD 2025

Les agents, titulaires ou contractuels, de la Communauté de communes exercent des métiers de proximité afin de mettre en œuvre les projets votés par les élus communautaires.

Au 31 décembre 2025, l'intercommunalité compte **159 agents**, dont **113 agents titulaires ou stagiaires** de la fonction publique territoriale et **46 agents non titulaires** (contrats à durée indéterminée de droit public, contrats à durée déterminée et apprentis).

L'évolution des effectifs titulaires ou stagiaires est la suivante : 116 agents en 2024, 118 en 2023, 117 en 2022, 112 en 2021 et 116 en 2020. Concernant les agents non titulaires, les effectifs étaient de 44 agents en 2024 et 2023, 58 en 2022, 50 en 2021 et 34 en 2020.

EFFECTIFS au 31 décembre 2025				
	NOMBRE	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET ET PARTIEL	ETP
TITULAIRES	113	75	38	95,13
Agents titulaires	101	65	36	91,62
Agents stagiaires	4	2	2	3,51
Agents en disponibilité / détachement	8	8		
NON TITULAIRES	46	26	20	39,1
Contrat de droit public	46	26	20	39,1
Contrats de droit privé				
TOTAL au 31 décembre 2025	159	101	58	134,23